





Hénin-Beaumont

Ville d'Hénin-Beaumont Direction des Affaires Juridiques Vu pour être annexé à la delibération Nº &ee - 037 LE MAIRE, STEEVE BRIOIS

Note de présentation du compte administratif 2021

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

(Art. L2313-1 du CGCT modifié par l'Art.107 de la loi NOTRe).

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le 08/04/2022

SLOW

ID: 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a modifié l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et comptes. Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être adossée aux documents budgétaires et être mis en ligne sur le site internet de la Commune.

La présente note répond à cette obligation.

Le compte administratif retrace les mandats (dépenses) et titres (recettes) émis par la Commune sur l'exercice budgétaire 2021, courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Le CGCT précise que le compte administratif de l'année N de la Commune doit être voté au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Recu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le 08/04/2022

SLOW

ID: 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF

Le Conseil Municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté.

Ce document est destiné à vérifier la concordance avec les soldes qui résultent des écritures passées durant l'exercice 2021 par le comptable assignataire.

Les opérations du compte de gestion 2021 coïncident parfaitement avec le compte administratif 2021.

Les résultats sont arrêtés et les votes du compte de gestion et du compte administratif peuvent donc s'opérer avant le vote du budget primitif. Cela démontre un respect du cadre règlementaire et des délais et supprime toute incertitude.

I. LES RESULTATS 2021

SECTION	Reprise résultats 2020 (a)	Résultat d'exécution 2021 (b)	Résultats de clôture 2021 (A = a + b)	Soldes restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (=A+B)
Fonctionnement	3 473 815,28	7 944 228,19	11 418 043,47	-	11 418 043,47
Investissement	- 3 688 193,74	1 914 585,80	- 1 773 607,94	- 3 229 169,99	- 5 002 777,93
Total	- 214 378,46	9 858 813,99	9 644 435,53	- 3 229 169,99	6 415 265,54

Le résultat de clôture 2021 est excédentaire de 9 644 435.53 € compte tenu des résultats par section suivants :

- Un excédent de 11 418 043.47 € de la section de fonctionnement tenant compte des rattachements à l'exercice pour 1 057 400.91 € en dépenses et 100 667.44 € en recettes ;
- Un déficit de 1 773 607.94 € de la section d'investissement.

Ce résultat global de clôture 2021 doit couvrir le besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (- 3 229 169.99 €), soit **un résultat cumulé déficitaire de 5 002 777.93** €. Les restes à réaliser comprennent 6 406 778.11 € de dépenses et 3 177 608.12 € de recettes.

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat d'exécution 2021 de la section de fonctionnement atteint + 7 944 228.19 €. Il est déterminé par différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

La maîtrise de ces dernières permet à la Ville de maintenir ses épargnes brute et nette indispensables au financement de ses investissements principalement par fonds propres.

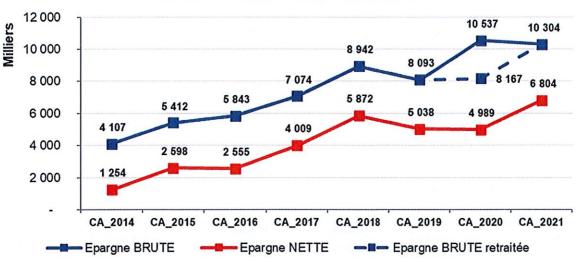
Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le 08/04/2022

/04/2022

ID: 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF

EVOLUTION DES NIVEAUX D'EPARGNE



L'épargne brute représente l'excédent résultant de la section de fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Elle est calculée par la différence entre les produits réels et les charges réelles.

Cette épargne est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

Sur la période étudiée, l'épargne brute a progressé de 6 197 709 €.

L'épargne nette représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement.

Cette épargne est un indicateur mesurant, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Sur la période étudiée, l'épargne nette a progressé de 5 550 009 €.

Entre 2020 et 2021, l'épargne brute est hausse de 2 136 979 € face à l'épargne brute retraitée de 2020 et l'épargne nette est en hausse de 1 815 565 €.

Affiché le 08/04/2022

SLOW

ID: 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF

a. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		CA_2019	CA_2020	BUDGET_2021	CA_2021	exécution	Progression 2021/2020
013	Atténuation de charges	1 057 378,77	823 413,65	10 315,00	16 256,37	157,6%	-98,0%
70	Produits des services	1 291 671,46	953 181,47	1 162 106,80	1 226 405,15	105,5%	28,79
73	Impôts et taxes	30 460 079,05	30 434 099,82	28 420 911,43	28 617 400,87	100,7%	-6,0%
74	Dotations et participations	10 400 343,22	10 141 503,33	11 841 339,00	11 878 435,45	100,3%	17,1%
75	Autres produits de gestion courante	328 596,39	243 748,84	280 060,00	355 042,41	126,8%	45,7%
76	Produits financiers	559 061,33	559 061,33	559 061,33	560 517,58	100,3%	0,3%
77	Produits exceptionnels	1 100 499,15	2 749 479,54	1 357 883,41	2 242 699,26	165,2%	-18,49
78	Produits de reprises de provisions	7 085,00	37 515,00	8 000,00	8 000,00	100,0%	-78,79
Recettes réelles		45 204 714,37	45 942 002,98	43 639 676,97	44 904 757,09	102,9%	-2,3%
042	Opérations de transferts entre section			20 000,00	42 711,77		
043	Opérations a l'intérieur de la section						
	Recettes d'ordre			20 000,00	42 711,77		
Total recettes de fonctionnement		45 204 714,37	45 942 002,98	43 659 676,97	44 947 468,86	102,9%	-2,29

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 44 947 468.86 € et sont supérieures de 1 287 791.89 € au budget voté du fait principalement de la comptabilisation des opérations de cessions au chapitre 77 mais dont la prévision budgétaire est au chapitre 024.

1) Chapitre 73 - Impôts et taxes

Ce chapitre représente 63,7 % des recettes réelles de fonctionnement. Les principaux éléments notables concernant ce chapitre sont les suivants :

- Baisse du produit des impôts et taxes entre 2020 et 2021 par l'effet taux et par l'effet base lié à l'exonération de 50% des bases fiscales des locaux industriels;
- Taux d'exécution de 100.7%, tout proche de la prévision budgétaire ;
- La forte progression des droits de mutation enregistrée en 2020 se confirme dans une moindre mesure en 2021 avec un niveau réalisation de 690 285 € avec un contexte sanitaire défavorable mais qui témoigne toujours du dynamisme des ventes immobilières sur la commune.

2) Chapitre 74 – Dotations et participations

Ce chapitre budgétaire représente 26.4% des recettes réelles de fonctionnement et augmente de 1 736 932 € par rapport à 2020, soit + 14.2% essentiellement en raison du versement de la compensation de l'exonération de 50% des bases fiscales des locaux industriels.

Les deux composantes principales de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sont la Dotation Forfaitaire (DF) et la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU).

En 2021, l'augmentation de la DSU (+120 001 €) permet encore de compenser la baisse de la DF de -52 560 €.

Les DSU et DF atteignent 8 079 656 € en 2021 contre 8 012 215 € en 2020, soit une progression de 67 441 €.

Depuis 2014, la baisse des dotations de l'Etat représente un manque à gagner pour la commune de 474 417 € hors effet inflation.

3) Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement

Recu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le 08/04/2022

SLOW

ID: 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF

Les autres chapitres budgétaires représentent 4 408 920.77 €, soit 9.87% des recettes réelles de fonctionnement.

<u>Le chapitre 013 « Atténuation de charges »</u> comptabilise 16 256.37 €. Les remboursements provenant de notre contrat d'assurance garantissant les risques financiers liés aux absences des agents (titulaires ou stagiaires) lors des congés maladie, d'accident de travail, doivent à présent être comptabilisés au chapitre 77. Ce chapitre ne comptabilise désormais que quelques remboursements divers.

<u>Le chapitre 70 « Produits des services »</u> totalise 1 226 405.15 €. Ces produits sont issus des prestations payantes assurées par la collectivité. Ce chapitre encore contraint par un le contexte sanitaire retrouve un niveau sensiblement équivalent à celui de l'exercice 2019. En 2020, il a été fortement impacté par la crise sanitaire avec la fermeture de plusieurs activités au cours du 1^{er} semestre puis une reprise en mode dégradée.

<u>Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »</u> comptabilise 355 042.41 € émanant des revenus locatifs sur biens immobiliers dont la Ville est propriétaire.

Le chapitre 76 « Produits financiers » :

Dans le cadre de la renégociation de ses emprunts toxiques, la Ville a bénéficié d'un fonds de soutien à hauteur de 7 418 086.90 €.

Le versement de ce fonds était initialement prévu en treize annuités allant de 2016 à 2028 et ce pour un montant annuel de 570 622.07 €.

En 2018, la Ville a bénéficié d'un versement anticipé sur l'un des deux prêts renégociés pour 115 607.29 €.

Depuis 2019 et ce jusqu'en 2028, la Ville percevra 559 061.33 €. Pour l'exercice 2021, le chapitre comporte également 1 456,25 € de produits divers.

Le Chapitre 77 « Produits exceptionnels » :

En 2021, le chapitre intègre les remboursements provenant de notre contrat d'assurance garantissant les risques financiers liés aux absences des agents (titulaires ou stagiaires) lors des congés maladie, d'accident de travail pour 1 345 325,80 €.

Les reste du chapitre est composé des produits de cessions d'immobilisation pour 846 500 € et de 50 873.46 € de dégrèvements fiscaux et avoirs divers.

Le Chapitre 78 « Reprises sur provisions » :

En 2021, les dotations aux provisions pour risques et charges ont fait l'objet d'une réévaluation des risques permettant une reprise à hauteur de 8 000 €.

<u>Chapitre 042 – Opérations de transferts entre sections</u>

Il s'agit de la valorisation de certains travaux en régie réalisés par les services municipaux et du transfert le cas échéant vers la section d'investissement des moins-values de cessions.

b. Les dépenses de fonctionnement

Recu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le 08/04/2022

SLOW

ID: 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF

Dépenses de fonctionnement	CA_2019	CA_2020	BUDGET_2021	CA_2021	exécution	Progression 2021/2020
011 Charges à caractère général	8 342 827,33	7 093 437,25	9 245 902,93	7 529 099,06	81,4%	6,1%
012 Charges de personnel	24 581 614,93	23 982 143,03	23 575 000,00	22 957 751,33	97,4%	-4,3%
65 Autres charges de gestion courante	2 297 740,96	2 498 484,31	2 679 585,63	2 611 981,31	97,5%	4,5%
66 Charges financières	1 729 144,24	1 599 690,96	1 457 383,41	1 457 383,40	100,0%	-8,9%
67 Charges exceptionnelles	156 472,73	230 846,68	157 500,00	44 160,51	28,0%	-80,9%
68 Dotation pour risques et charges	4 291,00					
Dépenses réelles	37 112 091,19	35 404 602,23	37 115 371,97	34 600 375,61	93,2%	-2,3%
042 Opérations de transferts entre section	2 318 896,41	4 296 867,23	3 000 000,00	2 402 865,06	80,1%	-44,1%
043 Opérations a l'intérieur de la section	-	a.e.Vennc				
Dépenses d'ordre	2 318 896,41	4 296 867,23	3 000 000,00	2 402 865,06	80,1%	-44,1%
Total dépenses de fonctionnement	39 430 987,60	39 701 469,46	40 115 371,97	37 003 240,67	92,2%	-6,8%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 34 600 375.61 € et représentent un taux de réalisation du budget voté de 93.2%.

Ces dépenses ont été réduites de 804 226.62 € entre 2020 et 2021, soit -2.27%.

1) Chapitre 011 - Charges à caractère général

Ce chapitre totalise 7 529 099.06 € et représente 21.8% des dépenses réelles de fonctionnement. Avec le contexte sanitaire le chapitre avait enregistré une forte baisse sur l'exercice 2020 (-15% par rapport à 2019). Ce chapitre est naturellement en hausse par rapport à 2020 de 435 661,81 € soit 6,14% mais il marque une baisse de 813 728,27€ par rapport à l'année 2019 soit -21,76%.

2) Chapitre 012 - Charges de personnel

La masse salariale représente 22 957 751.33 €, soit 66.3% des dépenses réelles de fonctionnement.

La masse salariale diminue pour la troisième année consécutive :

- 2019 : 560 025.01 € ;
- 2020 : 599 471.90 € ;
- 2021 : 1 024 391.70 €.

3) Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 2 611 981,31 € et représente 7.6% des dépenses réelles de fonctionnement.

En 2021, le Centre Communal d'Actions Sociales a bénéficié d'un maintien de sa subvention à 1 096 331 €, tout comme les associations avec 1 098 343 € de subventions attribuées en hausse de 6,9%.

4) Chapitre 66 - Charges financières



ID: 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF

Ce chapitre totalise 1 457 383.40 € et représente 4.21% des dépenses réelles de fonctionnement, soit 142 307.56 € de moins que l'an dernier.

La Ville présente un encours de dette très sécurisé à 99 %. La Ville ne dispose que d'un seul emprunt à taux variable indexé sur Euribor 12 mois. L'encours à taux variable profite du niveau négatif des taux monétaires et présente un coût nul.

5) Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Ce chapitre budgétaire totalise 44 160,51 €. Il comprend 9 000 € de subventions exceptionnelles, des remboursements d'ALSH, de location de salles et divers. Le niveau de réalisation élevé de l'année 2020 s'expliquait par le contexte sanitaire avec la mise en place du fonds de soutien aux commerçants (108 000 €), des remises gracieuses de loyers (18 627,07 €) pour les commerçants locataires de la commune et des remboursements des voyages scolaires, des locations de salle qui ont dû être annulés (31 918.10 €).

6) Chapitre 042 - Opérations de transferts entre sections

Il s'agit des amortissements des immobilisations comptabilisés conformément à la délibération 2017-101 et du transfert le cas échéant vers la section d'investissement des plus-values de cessions.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution budgétaire 2021 de la section d'investissement fait ressortir un résultat excédentaire de 1 914 585.80 € auquel s'ajoutent :

- La reprise du déficit antérieur : 3 688 193.74 € ;
- Le solde des restes à réaliser (RAR) 2021 : 3 229 169.99 €
 - o RAR dépenses : 6 406 778.11 € ;
 - o RAR recettes: 3 177 608.12 €.

Ce qui porte le besoin de financement de la section d'investissement à 5 002 777.93 €.

a. Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	CA_2019	CA_2020 1 476 312,61	BUDGET_2021 4 342 707,35	CA_2021 3 001 364,87	exécution 69,1%	Restes à réaliser_2021 3 177 608,12
13 Subvention d'investissement	2 132 420,04					
16 Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	3 000 800,00	3 350 000,00	3 350 000,00	100,0%	
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00			1 700,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 281 348,69	1 440 124,13	1 442 150,52	1 422 116,17	98,6%	
1068 Excédent de fonct. capitalisés	5 974 600,92	9 428 434,13	5 336 571,73	5 336 571,73	100,0%	
21 Immobilisations corporelles	-		175 360,18	175 924,95	100,3%	
23 Immobilisations en cours	-		540 924,14	540 924,14	100,0%	
458 Opérations pour le compte de tiers			250 000,00	162 277,20	64,9%	
Recettes réelles	10 390 869,65	15 345 670,87	15 437 713,92	13 990 879,06	90,6%	3 177 608,12
040 Opé. D'ordre de transferts entre sections	2 318 896,41	4 296 867,23	3 000 000,00	2 402 865,06	80,1%	
041 Opérations patrimoniales	-	30 319,94	3 000 000,00	1 475 385,32	49,2%	
Recettes d'ordre	2 318 896,41	4 327 187,17	6 000 000,00	3 878 250,38	64,6%	-
Total recettes d'investissement	12 709 766,06	19 672 858,04	21 437 713,92	17 869 129,44	83,4%	3 177 608,12

Uniquement les chapitres avec exécution budgétaire (hors 024 et 021)

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le 08/04/2022

510//

ID : 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF

Les recettes réelles d'investissement atteignent 13 990 879.06 €, soit 90.6% du budget voté. En complément, des subventions ont été notifiées, 3 177 608,12 € sont en attente de versement et figurent en reste à réaliser.

1) Chapitre 10 - Dotations et fonds propres

Les recettes s'élèvent à 1 422 116.17 € dont 1 328 991.14 € au titre du FCTVA sur les dépenses d'équipement effectuées en 2019 et 93 125.03 € au titre de la taxe d'aménagement.

2) Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés

Conformément à la délibération 2021-077 du 15 juillet 2021, 5 336 571.73 € ont été affectés à la section d'investissement afin de couvrir le besoin de financement identifié à la suite de la clôture 2020.

3) Chapitre 13 – Subventions d'investissement

En 2021, ce sont 3 001 364.87 € qui ont été perçus au titre des subventions. De nombreuses subventions ont été notifiées mais non pas fait l'objet d'un versement sur l'exercice 2021 d'où leur placement en restes à réaliser (3 177 608.12 €).

4) Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

En 2021, la Ville a souscrit à un emprunt de 3 350 000 € auprès de la Banque Postale destiné à l'équilibre de sa section d'investissement :

Durée : 20 ans ;

Taux d'intérêt : 0.85% ;

Nature du taux : fixe.

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette s'élève à 38 640 399,40 €.

En tenant compte du fonds de soutien, au 31 décembre 2021 l'encours de la dette s'élève à 34 726 969,99 €.

L'article 165 comptabilise les cautions reçues lors de la signature de baux locatifs.

5) Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Le chapitre enregistre entre autres la ré-imputation des travaux de la rue Barbusse liés à une opération en maîtrise d'ouvrage unique réalisée avec la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais (FDE 62) pour 63 342,64 € et la déconsignation d'une préemption non aboutie pour 100 000 €.

6) Chapitre – Immobilisations en-cours

Le chapitre constate la ré-imputation des travaux du Chemin de Jérusalem liés à une opération en maîtrise d'ouvrage unique réalisée avec la FDE 62.

7) Chapitre 45 – Opérations pour le compte de tiers



ID: 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF

Le chapitre enregistre un acompte de 30% du remboursement des travaux du Chemin de Jérusalem liés à une opération en maîtrise d'ouvrage unique réalisée avec la FDE 62.

8) Chapitre 040 - Opérations de transferts entre section

Il s'agit de la contrepartie des amortissements passés en dépenses de fonctionnement et du transfert le cas échéant vers la section d'investissement des plus-values de cessions.

9) Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Le chapitre 041 équilibré en dépense et en recette retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement. Il s'agit par exemple du basculement des frais d'études et d'insertion suivis de réalisation au compte de travaux correspondant.

b. Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement		CA_2019	CA_2020	BUDGET_2021	CA_2021	exécution	Restes à réaliser_2021
20	Immobilisations incorporelles	400 721,90	700 008,87	911 800,32	266 140,87	29,2%	286 134,54
204	Subvention d'équipement	6 500,00	65 410,66	308 295,00	1 363,44	0,4%	258 295,00
21	Immobilisations corporelles	9 567 923,33	8 072 621,86	10 988 505,64	6 313 063,90	57,5%	3 525 383,06
23	Immobilisations en cours	1 128 490,05	1 583 120,00	5 881 292,57	3 527 479,00	60,0%	2 336 965,51
	Total des opérations d'équipement	11 103 635,28	10 421 161,39	18 089 893,53	10 108 047,21	55,9%	6 406 778,11
16	Emprunts et dettes assimilées	3 054 543,67	5 548 672,93	3 510 088,46	3 501 690,13	99,8%	
10	Dot, fonds divers et réserves	-	16 277,00	35 195,00	1 537,02	4,4%	
13	Subvention d'équipement		789,00	44 896,69	44 896,69	100,0%	
454	Gestion des périls		16 458,00	250 000,00	176 008,72	70,4%	
458	Opérations pour le compte de tiers		16 458,00	604 266,78	604 266,78	100,0%	
Dépenses réelles		14 158 178,95	16 003 358,32	22 534 340,46	14 436 446,55	64,1%	6 406 778,11
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	-		20 000,00	42 711,77		
041	Opérations patrimoniales	-	30 319,94	3 000 000,00	1 475 385,32	49,2%	
Dépenses d'ordre		-	30 319,94	3 020 000,00	1 518 097,09	50,3%	-
	Total dépenses d'investissement	14 158 178,95	16 033 678,26	25 554 340,46	15 954 543,64	62,4%	6 406 778,11

1) Les opérations d'équipement

Fin 2021, les dépenses d'équipement représentent 10 757 210.68 € d'opérations réelles sur les chapitres 20, 204, 21, 23, 13 et 458.

Le taux de réalisation et d'engagement des dépenses est de 91.6% du budget prévisionnel.

2) Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

En 2021, la Ville a procédé au remboursement du capital de sa dette à hauteur de 3 501 690,10 € contre 3 178 675,21 € en 2020.

Depuis 2016, la Ville rembourse davantage le capital de sa dette que ses charges d'intérêts. Avec la hausse de l'épargne brute, la ville est en capacité d'absorber la hausse de l'annuité de 180 880,15 € constatée en 2021 qui permet un désendettement plus rapide.

3) Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le 08/04/2022



ID: 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF

Le chapitre enregistre les reversements de trop perçu de taxe d'aménagement.

4) Chapitre 454 Gestion des périls

Il s'agit des frais de la gestion des périls des 71 et 75 rue Jean-Jacques Rousseau.

5) Chapitre 040 - Opérations de transferts entre sections

Il s'agit de la contrepartie du chapitre 042 des recettes de fonctionnement pour la valorisation de certains travaux en régie réalisés par les services municipaux et du transfert le cas échéant vers la section d'investissement des moins-values de cessions.

6) Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Le chapitre 041 équilibré en dépense et en recette retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement. Il s'agit par exemple du basculement des frais d'études et d'insertion suivis de réalisation au compte de travaux correspondant.

Reçu en préfecture le 08/04/2022 Affiché le 08/04/2022

SLOW

ID: 062-216204271-20220401-DCM_2022_037-BF